

Communes adhérentes au PAC Frelon asiatique en Vendée

La Mothe Achard, La Chapelle Hermier, St Julien des Landes, Ste Flaive des Loups, La Chapelle Achard, Nieul-le-Dolent, Le Girouard, Péault, Les Pineaux, Château Guibert, La Tranche sur Mer.

Noirmoutier
L'Epine
Guérinière
Barbatre
Beaulieu sous la Roche
Martinet
Saint-Gorges de Pointindoux
La Mothe Achard
La Chapelle Hermier
Saint-Julien des Landes
Sainte Flaive des loups
La Chapelle Achard
Nieul le Dolent
Le Girouard
Péault
Les Pineaux
Châteaux Guibert
La Tranche sur Mer

Prestataires partenaires

Ile élaguage : Barbatre
SARL Hygiène de Vendée : St Georges de Pointindoux
Solution Antoine Beaufour : la Caillère St Hilaire
BIONEO : La Roche sur Yon